Image not found or type unknown

imposition plus value immobilière locatif neuf moins de 5 ans

Par **jan90**, le **21/05/2012** à **15:31**

Suis en train de faire mes estimations du coût d'imposition sur la plus value immobilière d'un bien locatif neuf achevé fin juillet 2009.

Selon mes calculs l'imposition parait plus favorable si ce bien est vendu dans les 5 ans et ce par le jeu de la TVA. Est-ce possible ?

Vous remerciant par avance de votre réponse et merci de ce forum.
J. LION

Par **Afterall**, le **21/05/2012** à **20:35**

Bonjour,
Vous avez acheté le bien alors qu'il était en VEFA ?
Si la réponse est oui, la revente est effectivement soumise à la TVA... Si vous êtes redevable d'une TVA au profit de l'Etat, son montant sera déduit de votre prix de revente pour calculer l'assiette de la plus value...
Vos calculs étaient donc exact. Toutefois, vous verserez TVA + +Value alors que votre acquéreur bénéficiera des frais réduits (TPF à 0,715%).

Par **jan90**, le **22/05/2012** à **16:49**

Merci pour votre réponse claire et précise. Bonne continuation

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés